

# PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience**, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case en dessous de vos coordonnées.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire  
23 avenue de la Libération  
45000 Orléans  
02 38 24 34 21  
centreest@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org



## ASSOCIATION DES AVIONS ANCIENS D'AVORD (4A)

Président : Alain Blanchard  
60 rue George Sand  
18520 Avord  
06 85 71 36 62  
alain.blanchard251@orange.fr



Document imprimé avec le concours de

Crédit Agricole Centre-Loire



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

## Deux Avions par les 4A :

### Mirage 2000N n°339

### Alpha Jet n°E43



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Association des Avions Anciens d'Avord - Ne pas jeter sur la voie publique

Faites un don pour ce projet :

[www.fondation-patrimoine.org/66197](http://www.fondation-patrimoine.org/66197)

# LE PROJET

## Description

Crée en 1996, l'**Association des Avions Anciens d'Avord**, loi 1901, a pour but de participer activement à la présentation du patrimoine aéronautique de notre région, (avions, missiles mis en place par MBDA Bourges, canons mis en place par NEXTER Bourges, histoire du camp et base aérienne d'Avord), faire découvrir l'aviation et susciter des vocations.

Elle gère depuis 2006, un musée permanent ouvert au public le « Pôle aéronautique d'Avord » installé dans un bâtiment des services techniques de la commune.

Le but de cette souscription est de recueillir des fonds pour sauver deux avions de la destruction, de les restaurer et les exposer :

- Le **Mirage 2000N n°339** est un chasseur bombardier construit pour délivrer

l'armement nucléaire le missile ASMP fabriqué chez MBDA à Bourges. Cet appareil a effectué toute sa carrière dans les 3 escadrons de la 4ème escadre de Chasse de Luxeuil. En particulier à l'escadron de chasse 2/04 La Fayette de 1900 à 2000 qui venait s'armer de l'ASMP sur la base d'Avord. Il aura sa place au musée dans l'espace La Fayette avec les américains formés à l'école d'aviation d'Avord entre 1916 et 1917.

- Le biréacteur **Alpha Jet n°E43** est un avion école qui vient de terminer sa carrière sur la base aérienne de Tours. L'école de chasse de Tours fermera ses portes dans quelques mois. L'Alpha Jet est aussi l'avion de démonstration aérienne de la patrouille de France très connue dans le monde entier.

Alain Blanchard, président des 4A

Montant des travaux HT	14 000 €
Objectif de collecte	11 000 €
Début des travaux	Eté 2020

Mirage 2000N n°339



Alpha Jet n°E43



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

## Deux avions des 4A

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

## Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/66197](http://www.fondation-patrimoine.org/66197) ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



## Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
Deux avions des 4A**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite que mon don reste anonyme auprès du porteur de projet

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

## Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre